

## Engagements individuels de ERM France dans act4nature international

### Présentation de l'entreprise

ERM - Environmental Resources Management est un cabinet de conseil international spécialisé en développement durable et gestion des risques ESG (environnementaux, sociaux et de gouvernance). Fondé en 1971, ERM compte plus de 8 000 collaborateurs qui accompagnent aussi bien les institutions financières que les entreprises internationales de tous secteurs dans leur transition durable et leur conformité réglementaire. Présent dans plus de 40 pays, il intervient sur des thématiques clés telles que la biodiversité, les pollutions, l'eau, le climat, l'économie circulaire, la performance sociale, la santé/sécurité et la gouvernance. ERM propose des solutions adaptées aux défis spécifiques de chaque client, en s'appuyant sur des expertises en audit, due diligence, stratégie et mise en œuvre d'actions concrètes. Engagé pour un impact positif, il développe des approches innovantes alignées sur les meilleures pratiques internationales. Grâce à ses équipes pluridisciplinaires, ERM aide ses clients à intégrer la durabilité au cœur de leurs décisions et de leurs opérations.

### Analyse de matérialité

À ce jour, ERM a identifié les sujets clés pour ses engagements en matière de durabilité, structurant des actions alignées sur ses priorités stratégiques. Une analyse de matérialité complète est prévue d'ici 2027 pour adapter ses engagements aux évolutions ESG. La France joue un rôle central dans cette démarche, renforçant l'intégration des enjeux ESG dans ses pratiques. Pour les engagements 2025-2030, l'équipe Sustainability France, avec l'équipe Nature France, a développé des objectifs avec des parties prenantes clés de l'entreprise. Un atelier avec 12 associés d'ERM France a permis d'affiner ces objectifs, assurant une concertation efficace et une implication des parties prenantes.

### Articulation avec les engagements act4nature international précédents

Les engagements précédents d'ERM Global expirent en 2025, offrant à ERM France l'opportunité de structurer des engagements plus significatifs, devenant ainsi pilote pour ERM Global. Nous sommes ravis de nous impliquer activement dans cette démarche d'engagement volontaire, en prenant des engagements pour la période 2025-2030 avec exigence et dans un souci d'exemplarité.

Les engagements pris entre 2022 et 2024 au niveau Global ont amorcé une dynamique structurante en matière de biodiversité. Le nouveau cycle d'engagements 2025-2030 initié par ERM France permettra d'aller plus loin sur le niveau d'ambition.

Par exemple, les efforts sur les achats responsables se prolongent avec un objectif de 50 % d'achats durables d'ici 2030. Les exigences environnementales pour les sous-traitants évoluent vers une validation formelle de la Politique Biodiversité d'ERM par 100 % d'entre eux d'ici 2030.

Dans nos bureaux, nous visons une réduction de 30 % des déchets par salarié d'ici 2030 et une mobilité bas carbone avec 60 % de véhicules électriques ou hybrides pour les déplacements professionnels. En matière de sensibilisation, un module de formation « Nature » sera intégré à ERM Academy dès 2025, avec pour ambition de former 100 % des nouveaux collaborateurs d'ici 2027 et tous les salariés d'ici 2030. Le processus PLAN sera renforcé par l'intégration de critères « Nature » et une formation annuelle des chefs de projets. Dès 2026, une option pour une action de restauration d'un habitat sera proposée à nos clients. Enfin, les efforts d'engagement externe se traduiront par des sessions de sensibilisation et une contribution active à des initiatives de référence.

Ainsi, chaque nouvel engagement s'appuie sur les acquis du cycle précédent, les rendant plus opérationnels, mesurables et structurants, affirmant la volonté d'ERM France de jouer un rôle moteur dans la transition écologique.

Le bilan détaillé des engagements précédents est consultable [ici](#).

### Engagements individuels

ENGAGEMENTS INDIVIDUELS						
Liens Engagements communs	Engagement	Périmètre d'activité	Indicateur <sup>1)</sup>	Objectif mesurable (SMART)	Echéance	
<b>AXE 1 – Intégrer la Nature dans notre chaîne de valeur amont</b>						
1 2	<b>NEW</b> Engagement 1 <b>Engager nos sous-traitants dans une démarche favorable à la biodiversité par la validation de la Politique Biodiversité d'ERM</b>	ERM France – contrats signés pour l'entité juridique France	Pourcentage d'entités ayant lu et accepté la Politique Biodiversité ERM Global à travers les processus d'enregistrement dans le système de management des sous-traitants	a. Pour les nouveaux sous-traitants : 100 % à fin 2025 <i>(sur une base 0 % début 2025)</i> b. Pour les contrats à renouveler : 50 % d'ici 2025 ; 70 % d'ici 2027 et 100 % d'ici 2030 <i>(sur une base de référence de 0 % début 2025)</i>	Fin 2025  Fin 2025, fin 2027, fin 2030	
1 2 4	<b>Engagement 2</b> <b>Améliorer la traçabilité et la sélection des achats directs réalisés par ERM France</b>	ERM France – sur le territoire national	1. Cartographie des achats ERM France et priorisation des impacts environnementaux significatifs des achats cartographiés 2. Élaboration de critères environnementaux de sélection des catégories d'achats <i>(critère biodiversité, utilisation des ressources, pollution, changement d'utilisation des terres, etc.)</i> 3. Application de ces critères sur un périmètre à définir	1. Réalisation d'une cartographie de l'ensemble des achats ERM France <i>(oui/non)</i> 2. Par catégories d'achats, élaborer des critères de sélection et aboutir à l'identification d'une liste d'achats avec différents niveaux d'impacts environnementaux <i>(oui/non)</i> 3. En fonction de la référence obtenue, définir des cibles à atteindre <i>(ex : 15 % d'achats directs durables d'ici 2027, 30 % d'ici 2028 et 50 % d'ici 2030)</i>	Fin 2026  Fin 2026  Fin 2027, fin 2028, fin 2030	
<b>AXE 2 – Réduire les impacts de nos opérations directes et former nos collaborateurs aux sujets liés à la Nature</b>						
1 2 8	<b>Semi-NEW</b> Engagement 3 <b>Renforcer la formation des collaborateurs ERM France sur les sujets Nature</b>	Employés ERM France	1. Développement et intégration d'un module de formation Nature <i>(qu'est-ce que la biodiversité / la Nature, les enjeux biodiversité selon de l'IPBES, les actions pour les entreprises, etc.)</i> dans ERM Academy pour les collaborateurs <sup>2)</sup> 2. Nouveaux employés : module de formation à valider au cours de l'induction 3. Employés actuels : à valider progressivement selon un pourcentage d'employés ciblés	1. Développement du module de formation Nature <i>(oui/non)</i> & intégration du module dans le processus de formation ERM Academy <i>(oui/non)</i> 2. Module de formation validée par 50 % des nouveaux employés ERM France en 2026 et 100 % dès 2027 <i>(avec une base de référence de 0 % à fin 2024)</i> 3. Module de formation validée par 20 % des employés ERM France d'ici 2027, 50 % d'ici 2028 et 100 % d'ici 2030 <i>(avec une base de référence de 0 % à fin 2024)</i>	Fin 2025, fin 2026  Fin 2026, fin 2027 <i>(jusqu'à fin 2030)</i>  Fin 2027, fin 2028 <i>(jusqu'à fin 2030)</i>	
1 2 8 10	<b>NEW</b> Engagement 4 <b>Augmenter le nombre d'événements internes en lien avec l'environnement</b>	Employés ERM France	Nombre d'événements réalisés à destination d'ERM France	a. 2 événements par an à destination des employés ERM France à partir de 2026 <i>(base de référence début 2025)</i> b. 1 événement par an spécifiquement lié aux activités d'un département <i>(dans l'objectif d'intégrer davantage la Nature dans les accompagnements commerciaux, en transversalité)</i> c. 1 communication annuelle sur l'avancée des engagements A4NI à partir de 2026	Début 2026 jusqu'à fin 2030  Pilote fin 2025 avec le département dépollution, et jusqu'à fin 2030  À partir de fin 2026 et jusqu'à fin 2030	
3	<b>NEW</b> Engagement 5 <b>Promouvoir les déplacements propres (lieu de travail, événements, déplacements clients)</b>	Employés ERM France – sol national <i>(et si possible contrats France)</i>	1. Engagement au respect de la « Travel Policy d'ERM Global » 2. Sensibilisation à la politique de notre prestataire de réservation de voyages ainsi que l'équipe admin d'ERM	1a. Revue des paramètres inclus dans notre système de remboursement des frais <i>(Rydox)</i> afin d'intégrer des critères environnementaux pour mieux suivre notre impact environnemental <i>(tel qu'une différenciation entre utilisation de véhicule électrique ou thermique pour les déplacements)</i> 1b. Utilisation de la voiture électrique/hybride pour des déplacements professionnels nécessitant l'utilisation des véhicules légers <i>(incluant les taxis)</i> : 40 % d'ici 2026, 50 % d'ici 2028, 60 % d'ici 2030 <i>(et 100 % d'ici 2040)</i> <i>(base de référence fin 2024 : 10 %)</i> 2. 1 session de sensibilisation par an à partir de 2026 à destination de notre prestataire de réservation de voyages ainsi que l'équipe admin d'ERM	Fin 2025  Fin 2026, fin 2028, fin 2030 <i>(fin 2040)</i>  À partir de début 2026	
2 3 4 5	<b>NEW</b> Engagement 6 <b>Réduire les déchets générés par les activités d'ERM France</b>	Employés ERM France	1. Développement et application d'une méthodologie de comptabilisation des déchets 2. Identification de filières pertinentes pour les principaux déchets 3. Amélioration et/ou mise en place des poubelles de tri à chaque étage dans les bureaux de Paris et Lyon avec sensibilisation des employés 4. Définition de pourcentages de réduction des déchets par salarié	1. Développement et application de la méthodologie <i>(oui/non)</i> 2. Identification des filières des principaux achats <i>(oui/non)</i> 3. 1 sensibilisation au tri une fois par an à partir de 2026 4. À confirmer en fonction des étapes précédentes, mais nous envisageons une réduction du pourcentage de déchets par salarié - 10 % /salarié d'ici 2027 - 20 % /salarié d'ici 2028 - 30 % /salarié d'ici 2030 <i>(base 2025)</i>	Fin 2025  Fin 2026  Entre fin 2026 et fin 2030  Fin 2027, fin 2028, fin 2030	
<b>AXE 3 – Intégrer la Nature dans notre chaîne de valeur aval via l'engagement de nos clients</b>						
1 2 8	<b>NEW</b> Engagement 7 <b>Réalisation de sessions de sensibilisation de nos parties prenantes (sous-traitants, clients) aux enjeux, impacts, dépendances, risques et opportunités liés à la Nature</b>	Parties prenantes inscrites dans les contrats commerciaux ERM France	Nombre de sessions réalisées	a. Identification de parties prenantes prioritaires au sein de nos « Global Key Clients » et « Regional Key Clients » à qui proposer les sessions en 2025 <i>(puis étendre le périmètre des clients ciblés au fur et à mesure des années)</i> b. Déploiement des sessions de sensibilisation et implication grandissante de nos clients <i>(avec témoignage d'au moins 1 client par session)</i> : 2 d'ici 2026, 3 d'ici 2028, 4 d'ici 2030	Fin 2025  Fin 2026, fin 2028, fin 2030	
7 9	<b>NEW</b> Engagement 8 <b>Contribuer au développement des cadres Nature par l'implication forte de consultants dans des initiatives clés</b>	Employés ERM France	Nombre d'initiatives impliquant au moins un membre d'ERM France	Au moins 2 initiatives de référence sur la thématique de la Nature, en apportant une expertise technique et un retour d'expérience par an à partir de 2025	À partir de début 2025 et jusqu'à fin 2030	
3 5	<b>Engagement 9</b> <b>Renforcer le dispositif de GO/NO GO projet en intégrant des critères Nature<sup>4)</sup></b>	Employés ERM France	1. Formalisation et communication sur le mécanisme de GO/NO GO intégrant les critères Nature 2. Sélection des collaborateurs impliqués <i>(Associés, Directeurs, Chefs de projets actuels et en formation)</i> dans le processus de GO/NO GO	1. Réaliser une communication forte <i>(portée hiérarchiquement et exemplifiée)</i> lors d'une réunion d'équipe ERM France sur la nécessité d'utiliser les critères Nature dans l'évaluation GO/NO GO 2. Prodiger 1 formation annuelle/rappel aux responsables des engagements projets à partir de 2026	À partir de début 2025  À partir de début 2026 et jusqu'à fin 2030	
1 2 5 6 9	<b>NEW</b> Engagement 10 <b>Ajouter dans toutes nos propositions commerciales une option « d'action en faveur de la Nature » et « d'action en faveur de la Nature »</b>	Clients inscrits dans les contrats commerciaux ERM France	1. Préparation d'une présentation <i>(1 slide ppt)</i> incluant la proposition de valeur de notre offre mécénat et/ou sensibilisation – échange avec une sélection d'Associés ERM France et de porteurs de Comptes 2. Sélection des clients d'ERM France qui feront l'objet du pilotage de cette initiative <i>(parmi les Global Key Clients et les Regional Key Clients)</i> 3. Augmentation du pourcentage des clients ciblés en fonction du retour d'expérience	1. Élaboration de la présentation <i>(oui/non)</i> 2. Développement du pilote : 5 clients actifs sélectionnés ayant reçu dans les propositions commerciales l'option de mécénat et sensibilisation 3. En fonction du retour d'expérience, ajuster les objectifs en termes de taux de clients ciblés à partir de 2027	Fin 2025 avec un ajustement à la fin des pilotes <i>(probablement fin 2026)</i>  Début 2026  À partir de début 2027, jusqu'à fin 2030	

1 Indicateur permettant de mesurer la mise en œuvre de l'engagement.

2 ERM dispose d'une plateforme interne de formation au niveau Global appelée ERM Academy sur laquelle les collaborateurs experts sont déjà disponibles à tous les consultants ERM depuis début 2024. Notre volonté via cet engagement est de permettre de vulgariser les enjeux et actions Nature pour les consultants d'autres départements afin de les dépouiller à la thématique et d'accompagner la montée en compétences des différentes équipes.

3 Nous dépendons d'un fournisseur de réservation externe. Une formation interne sur la manière dont il est utilisé conduira également à une discussion avec le fournisseur lui-même afin d'orienter et de simplifier les choix puis décisions en matière d'environnement, notamment en matière de réduction des émissions CO2.

4 Il existe aujourd'hui des GO/NO GO centrés sur les aspects de santé/sécurité/risques avec un processus incontournable pour les responsables de projets. Nous étendons cette approche aux enjeux Nature en utilisant les processus existants. Il s'agit de critères tels que des impacts significatifs sur la biodiversité, le changement d'utilisation des terres, l'impact sur des communautés locales, etc.